



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017/64

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION AUX CONTRATS
AVEC LES ÉCO-ORGANISMES ECO-EMBALLAGES, ECO-
FOLIO ET LEURS CONTRATS SUBSÉQUENTS**

Envoyé en préfecture le 14/04/2017

Reçu en préfecture le 14/04/2017

Affiché le

SLOW

ID : 2017-0411-2017_64-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 36

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : 4 Avril 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : 4 Avril 2017

La séance est ouverte

Le 11 Avril 2017 l'année deux mille dix-sept à 18h30 à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M.BARRERE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	A	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	E	Mme LABASTHE
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	E	M.DIAS (absent)
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	E	M.TAMARELLE
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	E	M.BENESSE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance

* **P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017/64

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION AUX CONTRATS
AVEC LES ÉCO-ORGANISMES ECO-EMBALLAGES, ECO-
FOLIO ET LEURS CONTRATS SUBSÉQUENTS**

Envoyé en préfecture le 14/04/2017

Reçu en préfecture le 14/04/2017

Affiché le

ID : 2017-0411-2017_64-DE

SLOW

VU les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-4 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement ;

VU la délibération n° 2011/71 du 26 mai 2011 concernant la signature du contrat pour l'action et la performance Eco-Emballages, barème E,

VU la délibération n° 2013/111 concernant la signature du contrat Ecofolio et la convention d'adhésion relative à la collecte et au traitement des déchets papiers,

VU l'arrêté du 21 octobre 2016 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'emballages ménagers

EXPOSÉ :

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets et notamment de la mise en place du tri sélectif des emballages ménagers recyclables et du verre ménager, la Communauté de communes de Montesquieu a contractualisé avec les éco-organismes agréés par l'État :

- Eco-Emballages pour la REP (responsabilité élargie du producteur) des emballages ménagers recyclables et le verre,
- Eco-Folio pour la REP papiers - reprise des déchets papiers journaux et magazines

L'État, dans son arrêté du 21 octobre 2016, a décidé de prolonger l'agrément des éco-organismes pour l'année 2017 en vue d'une meilleure préparation du nouveau cahier des charges de l'agrément de ces deux REP au 1^{er} janvier 2018, futur contrat pour l'action et la performance barème F (CAP) pour une durée de 6 ans.

Afin d'assurer la continuité des soutiens et des recettes, la prolongation du barème E (2011-2016) à l'année 2017 est automatique pour ces éco-organismes.

Cependant, un avenant de prolongation du contrat de reprise du verre option filière avec l'entreprise agréée O-I Manufacturing doit être contracté (contrat de rachat et de recyclage du verre).

Prévisions des soutiens 2017 par les éco-organismes :

- Eco-emballages, environ 561 526 €,
- Eco-Folio, environ 52 237 €.

Prévision des recettes sur la revente du verre :

- O-I Manufacturing, environ 41 615 €.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

1. **Autorise** Monsieur le Président à signer tout contrat, avenant et convention d'adhésion relative aux éco-organismes en charge des REP emballages ménagers, verre et papiers ainsi que tous documents y afférents pour la prolongation et l'agrément sur l'année 2017,
2. **Prévoit** les recettes au budget afférent,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2017/64

**OBJET : AVENANT DE PROLONGATION AUX CONTRATS
AVEC LES ÉCO-ORGANISMES ECO-EMBALLAGES, ECO-
FOLIO ET LEURS CONTRATS SUBSÉQUENTS**

Envoyé en préfecture le 14/04/2017

Reçu en préfecture le 14/04/2017

Affiché le

ID : 2017-04111-2017_64-DE

SLOW

3. **Mene** toutes les actions nécessaires et utiles à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 11 Avril 2017

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement